

FORMATION

BREVET FEDERAL 3^{ème} degré

Introduction

Le « Brevet fédéral 3^{ème} degré » natation course intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre en natation course :

les titulaires du Pass'sports de l'eau en vue d'acquérir le Pass'compétition natation course,

les titulaires du Pass'compétition qui préparent les premières pratiques compétitives en natation course.

Il a pour principales missions :

- de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club,
- de concevoir le programme d'initiation et d'acquisition de la natation course,
- de conduire des activités dans le cadre des programmes d'initiation et d'acquisition de la natation course amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives,
- de participer au fonctionnement du club,
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive.

Profil du candidat

Pas de diplôme scolaire requis.

Bon niveau de pratique dans la discipline.

Pré-requis à l'entrée en formation

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les pré-requis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du brevet fédéral 3^{ème} degré natation course.

Ces pré-requis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 17 ans minimum,
- Être licencié depuis au moins deux ans à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage,
- Être titulaire du diplôme du Pass'sports de l'eau,
- Être titulaire du diplôme du Pass'compétition natation course,
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),
- Être titulaire du BF 2 ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité activités aquatiques et de la natation ou satisfaire aux conditions de substitution (voir ci-dessous).

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,

- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité est un pré-requis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

Dossier d'inscription du candidat

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
- les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone...,
- son numéro de licence,
- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son niveau scolaire, ses diplômes,
- ses diplômes dans le domaine de la sécurité et de l'animation,
- ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- d'une lettre du Président de son club et éventuellement du club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation, l'enseignement et/ou de l'entraînement,
- d'un engagement d'un tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de la fiche sanitaire,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'une copie du diplôme brevet fédéral 2^{ème} degré,
- d'une copie du test du Sauv'nage, du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition natation course,
- d'une copie de l'attestation de formation d'évaluateur ENF 2,
- d'une copie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

Dates clés

- Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au 30 septembre 2011
- Epreuves de sélection : 15 octobre 2011
- Début de la formation en centre : octobre 2011
- Fin de la formation : mai 2012

Pré-requis à la mise en situation pédagogique

Avant de débiter le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Ainsi, il doit être capable :

- d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe,
- d'identifier les caractéristiques principales des enfants au stade 2 « initiation pubertaire » (Filles 10 ans à 11 ans ½ et Garçons 11 ans ½ à 13 ans) et 3 « croissance pubertaire » (Filles 11 ans ½ à 13 ans et Garçons 13 ans à 14 ans ½),
- de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité et de la transversalité des pratiques,
- de présenter la particularité de la natation course,
- de présenter les principes généraux du programme sportif natation course,
- de pratiquer les épreuves du Pass'compétition natation course.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces pré-requis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation course présenté dans le point 2 « contenu de la formation ».

Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports
1039, rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - ✉ : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

La vérification des compétences visées par la pratique des épreuves du Pass'compétition natation course est organisée, en centre, en pratique piscine, avec l'équipe de formateurs.

Il est procédé à la vérification des autres exigences préalables à la mise en situation pédagogique lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes au maximum.

La séance se déroule au sein du club où le stagiaire effectue son stage pédagogique, sur un groupe ayant pour objectif la préparation du test du Pass'compétition natation course de l'ENF.

Le jury constitué d'une personne au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur. Cette personne, membre du jury peut être le tuteur du stagiaire.

Le Positionnement

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du brevet fédéral 3^{ème} degré natation course et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des pré-requis à l'entrée. En aucun cas le positionnement doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,
- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

Le brevet fédéral 3^{er} degré est constitué de 8 Unités Capitalisables (UC) :

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral 3^{ème} degré natation course (UC1 à UC8). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'intégration (OTI) :

UC 1 EC de participer au fonctionnement du club

UC 2 EC de concevoir son projet d'action

UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en natation course

UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités

UC 5 EC de conduire des activités d'initiation et d'acquisition en natation course

UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

UC 8 EC de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation

Objectif et contenu de la formation

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au brevet fédéral 3^{ème} degré natation course peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que certaines parties du contenu de la formation doivent prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 3^{ème} degré natation course présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.

Attention : d'un brevet fédéral à l'autre, un même domaine ou contenu de formation peut être traité différemment. Le volume horaire précisé pour chaque domaine d'intervention définit ainsi nécessairement le niveau de traitement du contenu : la découverte des thématiques, la maîtrise de celles-ci, ou l'expertise.

a – Récapitulatif du volume horaire

- Formation en centre – face à face pédagogique 55 h
- Formation en centre – pratique avec les formateurs 46 h

*Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports
1039, rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER*

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

- Travail personnel individuel	32 h
- Stage en situation au sein du club d'accueil	50 h
- Accompagnement d'un déplacement	12 h
Soit un total de :	195 h

Responsable de la Formation

- La Responsable Administrative est la Directrice de l'ERFAN.
- Le Responsable Technique et Pédagogique est le Conseiller Technique Sportif régional.

Organisation

L'échéancier de la formation est le suivant :

- Module 1 : le samedi et dimanche 12 et 13 novembre 2011 de 9 à 12 h 30 et de 14 à 18 h 30 à Montpellier
- Module 2 : le samedi et dimanche 26 et 27 novembre de 9 à 13 heures de 14 à 18 heures à Sète
- Module 3: le samedi et dimanche 10 et 11 décembre 2011 de 9 à 12 h 30 et de 14 à 18 h 30 à Montpellier
- Module 4 : le samedi et dimanche 28 et 29 janvier 2012 de 9 à 13 heures et de 14 à 18 h à Nîmes
- Module 5 : le samedi et dimanche 4 et 5 février 2012 de 9 à 13 heures et de 14 à 18 h à Montpellier
- Module 6 : le samedi et le dimanche 10 mars et 11 mars 2012 de 9 à 13 heures et de 14 à 18 h à Montpellier
- Module 7 : le samedi et le dimanche 31 mars et 1 avril 2012 de 9 à 13 heures et de 14 à 18 h à Montpellier
- Module 8 : du mardi 11 au vendredi 14 avril 2012 de 9 à 13 heures et de 14 à 18 h à Montpellier

Calendrier prévisionnel pouvant être modifié au début de la formation.

Capacité d'accueil est de : 10 à 20 places

Coût de la formation

30 € frais d'inscription.

1000 € de frais pédagogique et évaluation (maximum) à déterminer après positionnement et hors déplacement, hébergement et restauration.

(Les nageurs licenciés en Languedoc-Roussillon depuis plus trois ans, ainsi que les athlètes de Haut niveau inscrits sur les listes ministérielles licenciés en Languedoc-Roussillon depuis plus de 2 ans, bénéficieront d'une remise de 150.00€).